

Octobre 2013

1^{er} degré

Enseignants

Du nouveau à l'école !

- ♦ **Une prime ISAE** (indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves) de **400 € sera versée** en deux fois aux professeurs des écoles : 200 € en décembre 2013 et 200 € en juin 2014.
- ♦ **Augmentation** du nombre de promotions à la hors classe.
- ♦ Nouveau **référentiel** de compétences des professeurs des écoles.

Faites valoir vos droits

Salariés embauchés entre novembre 2010 et décembre 2012

Le jugement du TGI de Paris en date du 03-07-2013
peut modifier vos temps de travail et avantages individuels.

Cadres et assimilés

Nouvelles conditions d'affiliation à l'AGIRC.

Contactez le SPELC

Salariés
des établissements

Pour la défense de mes droits,
J'adhère au SPELC !

